



PRÉFET
DE LA SARTHE

Le Mans, le 28 juin 2019



VIGILANCE ORANGE – CANICULE

PROLONGATION DU NIVEAU 3 DU PLAN CANICULE

Depuis le mardi 25 juin, le préfet a décidé du passage au niveau 3 « alerte canicule » du plan départemental de gestion d'une canicule. Cette activation, en amont des pics de chaleur, a permis aux services d'anticiper les mesures à mettre en œuvre et de prévenir en amont les partenaires, collectivités et organisateurs d'évènements des règles de prévention à appliquer. Du fait de la persistance de fortes températures attendues dans le département, **le préfet de la Sarthe a pris la décision de maintenir le niveau 3 « alerte canicule » du plan départemental de gestion d'une canicule jusqu'au dimanche 30 juin 2019 inclus.**

Depuis mardi, on note une augmentation progressive des appels reçus au SAMU et des prises en charge au sein du Centre Hospitalier du Mans mais sans gravité. Les sapeurs-pompiers ont également procédé à quelques interventions ponctuelles pour des insolations/malaises.

L'ensemble des services de l'Etat et leurs partenaires sont mobilisés pour faire face à des flux importants et assurer la prise en charge de ces personnes.

Le préfet a également rappelé aux collectivités et aux organisateurs d'évènements les mesures qui s'imposent pour accueillir le public dans de bonnes conditions et ainsi pouvoir maintenir leurs évènements (présence de zones d'ombres, brumisateurs, eau potable...).

En outre, les fortes chaleurs accentuent le risque de feu de forêt. Aussi, le préfet de la Sarthe incite chacun à la plus grande vigilance et à l'adoption de comportements responsables.

Par ailleurs, pour ne pas prendre de risque, privilégiez les piscines et autres lieux de baignades aménagés et surveillés.

Enfin, les quatre jours de chaleur ont entraîné un pic de pollution à l'ozone dans notre département. Aussi, par application de l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2017, plusieurs mesures réglementaires s'imposent à tous :

- interdiction de tout brulage à l'air libre, sauf pour motif de sécurité publique ;
- abaissement de la vitesse maximale sur tout le réseau autoroutier et routier en 2x2 voies du département de 20 km/h sans descendre en dessous de 70 km/h le 29 juin.



PRÉFET
DE LA SARTHE

Rappel de comportements :

La préfecture appelle chacun à la plus grande attention vis-à-vis des personnes sensibles ou exposées, notamment les personnes âgées ou de santé fragile, les enfants, les sportifs et les personnes travaillant en extérieur.

**VAGUES DE CHALEUR,
DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE**

- MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MANTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOLETS LE JOUR
- DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

**EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15**

@MinSoliSante | Ministère des Solidarités et de la Santé

**Le numéro vert « Canicule info service » est joignable au :
0 800 06 66 66**

C'est un numéro gratuit, joignable de 9h00 à 19h00, pour obtenir des conseils de protection pour vous et votre entourage, en particulier les plus fragiles.